

DÉCLARATION DES PERFORMANCES  
réglement délégué (UE) No 574/2014 de la Commission  
modifiant l'annexe III du règlement (UE) no 305/2011

---

No 20003

---

Code d'identification unique du produit type:

V2/50

---

Usage(s) prévu(s):

EN1504-3:

Mortier de type PCC pour Réparations structurales et non structurales des bétons (base liant hydraulique)

Restauration du béton par application de mortier à la main (3.1)

Restauration du béton par nouveau coulage de béton (3.2)

Restauration du béton par projection de mortier ou de béton (3.3)

Renforcement structural par ajout de mortier ou de béton (4.4)

Augmentation de l'enrobage des armatures à l'aide de mortier ou de béton hydraulique supplémentaire (7.1)

Remplacement du béton contaminé ou carbonaté (7.2)

EN1504-6:

Produit d'ancrage pour le renforcement du béton en installant des armatures en acier (barres), couverts par le domaine d'application de la présente norme dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil

---

Fabricant:

PAGEL Spezial-Beton GmbH & Co. KG  
Wolfsbankring 9  
45355 Essen  
Germany

---

Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances:

EN1504-3:

System 2+ (application dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil)

System 3 (exigences concernant la tenue au feu)

EN1504-6:

System 2+ (application dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil)

System 3 (exigences concernant la tenue au feu)

---

Norme harmonisée:

EN 1504-3:2005  
EN 1504-6:2006

Organisme(s) notifié(s):

Qualitätsgemeinschaft Deutsche Bauchemie e.V., No d'identification 0921

Performance(s) déclarée(s) EN1504-3:

Caractéristiques essentielles	Performances	Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances	Spécification technique harmonisée
Résistance en compression	R4	Système 2+	EN 1504-3:2005
Teneur en ions chlorures <sup>1)</sup>	≤ 0,05 %	Système 2+	
Adhérence	≥ 2,0 MPa	Système 2+	
Retrait / expansion empêchés <sup>2)</sup>	≥ 2,0 MPa	Système 2+	
Résistance à la carbonatation <sup>1)3)</sup>	NPD	Système 2+	
Module d'élasticité	≥ 20 GPa	Système 2+	
Durabilité: compatibilité thermique	NPD	Système 2+	
Résistance au glissement et au dérapage	NPD	Système 2+	
Coefficient d'expansion thermique <sup>4)</sup>	NPD	Système 2+	
Absorption capillaire (perméabilité à l'eau)	NPD	Système 2+	
Réaction au feu	A1	Système 3	
Substances dangereuses	NPD	Système 2+	

1) Seulement pertinent pour la réparation de béton armé

2) Pas nécessaire si les changements de température sont effectués

3) Pas nécessaire si le produit de réparation contient une protection de surface avec une protection contre la carbonatation agréée (EN 1504-2) ou un mortier PCC

4) Seulement pertinent pour mortier PCC

5) Également possible A1, A2, B, C et D, les quatre dernières classes citées nécessitant actuellement en Allemagne une homologation générale de la surveillance des chantiers. La classe F possible n'est pas autorisée en Allemagne, car cette classe est traduite par "Facilement inflammable". Dans les autres pays européens, cette classe est traduite par "performance non déterminée" et est éventuellement autorisée en tenant compte de la législation en vigueur dans ces pays.

NPD = No Performance Determined (Performance non déterminée)

Performance(s) déclarée(s) EN1504-6:

Caractéristiques essentielles	Performances	Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances	Spécification technique harmonisée
Arrachement	≤ 0,6 mm	Système 2+	EN 1504-6:2006
Teneur en ions chlorures	≤ 0,05 %	Système 2+	
Température de transition vitreuse <sup>1)</sup>	NPD	Système 2+	
Réaction au feu	A1 <sup>2)</sup>	Système 3	
Fluage en traction <sup>3)</sup>	NPD	Système 2+	
Substances dangereuses	NPD	Système 2+	

1) Pour les produits en résine uniquement

2) Également possible A1, A2, B, C et D, les quatre dernières classes citées nécessitant actuellement en Allemagne une homologation générale de la surveillance des chantiers. La classe F possible n'est pas autorisée en Allemagne, car cette classe est traduite par "Facilement inflammable". Dans les autres pays européens, cette classe est traduite par "performance non déterminée" et est éventuellement autorisée en tenant compte de la législation en vigueur dans ces pays.

3) Uniquement pour les produits contenant des polymères

NPD = No Performance Determined (Performance non déterminée)

La performance du produit identifié dans les points 1 et 2 est conforme avec la performance déclarée dans le point 9. Cette déclaration de performance est émise sous la seule responsabilité du fabricant identifié dans le point 4.

Signé pour et au nom du fabricant par:

Daniel Schempershofe, Responsable du développement des produits

Essen, 01.12.2022

*D. Schempershofe*  
.....